



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi 16 avril 2019
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents : BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
CHARBONNEAU Jacques, représentant de Saint-Armand
DISTILIO Pierre, représentant de Bromont
DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest
GRAVEL Guy, maire d'Abercorn
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LAFRANCE Michel, maire de Sutton
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford
MARTEL Dominique, mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge
MELCHIOR Patrick, maire de Farnham
MILLER William, représentant de Brome
NEIL Steven, maire de Brigham
PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine
RHÉAUME Claude, représentant d'East Farnham
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford et préfet suppléant
TÉTREULT Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East

Formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet et maire d'East Farnham.

Sont également présents : messieurs Robert Desmarais, directeur général, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2019
4. Retour sur le lancement de la Stratégie d'attraction de jeunes familles et main-d'œuvre du 21 mars 2019
5. Dossiers de la gestion des cours d'eau :
 - 5.1. Présentation du projet *Climat municipalité*, par monsieur Simon Lajeunesse
 - 5.2. Octroi de mandat en *Marketing social* afin de mettre sur pied des outils de communications dans le cadre du projet *Climat municipalité (démarche d'innovation sociale pour l'expérimentation d'infrastructures vertes en milieu urbain, agricole et montagnoux dans Brome-Missisquoi)*
 - 5.3. Appui à l'organisme Corridor appalachien dans le cadre du projet de désignation de l'aire naturelle des montagnes vertes du nord comme lieu prioritaire pour les espèces en péril
6. Actualités du CLD
 - 6.1. Compte-rendu du concours OSEntreprendre Brome-Missisquoi tenu le 3 avril
 - 6.2. Suivi du mandat *antigasillage* et invitation à l'activité Réseautage en sécurité alimentaire le 1^{er} mai, à Lac-Brome, par madame Leslie Carbonneau
 - 6.3. Faits saillants des différents comités de travail
 - 6.4. Invitation à l'AGA du CLD du 29 avril 16 h
7. Nomination à deux comités consultatifs du CLD :
 - Comité agroalimentaire – Madame Rachel Mahannah, présidente
 - Comité d'investissement commun (représentant socioéconomique local) - Monsieur Julien Depelteau, membre
8. Rapport du comité de transport adapté et collectif du 2 avril :
 - 8.1. Présentation des statistiques de déplacement du service de transport adapté et collectif
 - 8.2. Autorisation de signature de l'entente avec l'entreprise KDC (*Knowlton Development Corporation inc.*) pour la mobilité des employés travaillant au sein de l'entreprise
 - 8.3. Modification de la tarification du transport adapté et collectif à compter du 1^{er} juin 2019
 - 8.4. Nomination des membres - Comité d'admission pour l'éligibilité au transport adapté conformément aux normes établies par le MTQ
9. Rapport du comité de gestion des matières résiduelles du 11 avril :
 - 9.1. Récupération et recyclage des plastiques agricoles
 - 9.2. Rappel : Inauguration des nouvelles installations de Sani-Éco (30 avril)
 - 9.3. Invitation aux portes ouvertes de la plate-forme de compostage de la RÉGIE (pour les maires : 31 mai pour la population : 8 juin)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

10. Certificats de conformité :
 - 10.1. Règlement 458-33 – Ville de Farnham
 - 10.2. Résolution de PPCMOI 2019-04-136 – Ville de Sutton
11. Rapport du comité de sécurité publique du 10 avril :
 - 11.1. Aide financière pour la légalisation du cannabis
 - 11.2. Application des règlements municipaux par la Sûreté du Québec
12. Rapport du comité régional sécurité incendie et civile du 28 mars :
 - 12.1. Nouveau coordonnateur régional en incendie
 - 12.2. Intervention incendie vs proximité des SSI : mise en place de l'action 46
13. Mise en commun des équipements du Programme de sauvetage hors réseau routier
14. Pause-café
15. Rapport du comité service de santé Brome-Missisquoi du 22 mars :
 - 15.1. Bilan 2018 de la maladie de Lyme en Estrie
 - 15.2. Comité de service de santé BM : comité stratégique de la démarche
 - 15.3. Préfet au comité des présidences des tables de concertation
16. Rapport du comité administratif du 10 avril :
 - 16.1. Stratégie d'attraction:
 - 16.1.1. Objets promotionnels
 - 16.1.2. Chargé(e) de projet de la stratégie d'attraction
 - 16.2. Adoption du rapport 2018-2019 : registre des projets du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) de la Montérégie
 - 16.3. Octroi d'un mandat à l'Agence forestière de la Montérégie pour la livraison du programme PADF et la reddition de compte auprès du MFFP et autorisation de signature de l'entente de service
 - 16.4. Autorisation de signature des ententes de financement 2018-2019 avec les promoteurs dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour tous les projets acceptés
 - 16.5. Recommandation d'augmentation de la limite du fonds microcrédit géré par le CLD
17. Autorisation de paiement de la contribution de la MRC au projet « Vision attractivité Estrie/Cantons-de-l'Est »
18. Stratégie d'attraction : autorisation de procéder au 2^e paiement pour les outils promotionnels et la gestion de la campagne d'attraction ciblée sur la clientèle immigrante
19. Comptes à payer au 16 avril 2019
20. Présentation pour adoption - **Règlement 13-1218** modifiant le règlement 08-0500 concernant l'administration des finances, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au secrétaire-trésorier
21. Cérémonie en mémoire d'Albert Santerre le 30 mai
22. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour avril / mai 2019
23. Correspondance :
24. Questions diverses :
25. Deuxième période de questions du public
26. Levée de la séance

121-0419

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour en inversant les points 6.1 et 6.2, en ajoutant les sujets suivants (i) Conteneur de récupération pour le verre, (ii) Hommage à Frances Champigny, (iii) Le projet de changer le nom d'une portion de l'Autoroute des Cantons-de-l'Est en celui d'Autoroute Jean-Lapierre et en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

122-0419

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 février 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉ

RETOUR SUR LE LANCEMENT DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION DE JEUNES FAMILLES ET MAIN-D'ŒUVRE DU 21 MARS

Tous soulignent le grand succès du lancement de la *Stratégie d'attraction* de Brome-Missisquoi le 21 mars à Bedford. Environ 300 personnes ont participé à l'événement.



N° de résolution
ou annotation

123-0419

Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**OCTROI DE MANDAT EN MARKETING SOCIAL AFIN DE METTRE SUR PIED DES OUTILS
DE COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU PROJET DÉMARCHE D'INNOVATION
SOCIALE POUR L'EXPÉRIMENTATION D'INFRASTRUCTURES VERTES EN MILIEU
URBAIN, AGRICOLE ET MONTAGNEUX DANS BROME-MISSISQUOI**

CONSIDÉRANT le démarrage du projet *Démarche d'innovation sociale pour l'expérimentation d'infrastructures vertes en milieu urbain, agricole et montagnoux dans Brome-Missisquoi*;

CONSIDÉRANT l'aide financière du programme Climat Municipalité Volet 2;

CONSIDÉRANT que la communication auprès des citoyens et leur implication est nécessaire au succès du projet;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme *Les Ateliers Ublo*, une firme d'urbanisme spécialisée en pratique de gestion optimale des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT que le mandat implique l'accompagnement de l'équipe de projet, la conception d'outils de sensibilisation et d'information, la conception et l'organisation d'ateliers de démonstration ainsi que l'accompagnement et la planification de séances d'information publiques;

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR GUY GRAVEL
ET RÉSOLU**

D'octroyer un mandat d'une valeur de de 21 050 \$, plus les taxes applicables, à la firme *Les Ateliers UBLO* pour l'accompagnement de l'équipe de projet, la conception d'outils de sensibilisation et d'information, la conception et l'organisation d'ateliers de démonstration ainsi que l'accompagnement et la planification de séances d'information publiques.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses

124-0419

**APPUI À L'ORGANISME CORRIDOR APPALACHIEN DANS LE CADRE DU PROJET DE
DÉSIGNATION DE L'AIRE NATURELLE DES MONTAGNES VERTES DU NORD COMME
LIEU PRIORITAIRE POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par Corridor appalachien au programme fédéral «*Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril*» visant à faire reconnaître les Montagnes Vertes du Nord comme lieu prioritaire pour les espèces en péril;

CONSIDÉRANT que, au Canada, 11 lieux sont déjà reconnus prioritaires pour les espèces en péril, et que Environnement et Changement climatique Canada permettra la reconnaissance de 13 lieux supplémentaires, soit un par province/territoire;

CONSIDÉRANT que la région des Montagnes Vertes constitue un lien écologique critique au sein de la vaste écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie, qui s'étend sur deux pays, où subsistent encore de grandes étendues sauvages relativement intactes;

CONSIDÉRANT que la désignation des Montagnes Vertes du Nord permettra de créer une synergie entre les acteurs du milieu et de favoriser de nouveaux projets de suivi, de recherche, de sensibilisation et de protection;

CONSIDÉRANT que le projet vise également à déployer des activités qui supportent les membres affiliés et les partenaires, tels que le suivi des propriétés protégées, la formation, l'assistance, le maillage entre partenaires, le suivi d'espèces, l'amélioration et la gestion de l'habitat aux fins du maintien et de l'amélioration des services écosystémiques;

CONSIDÉRANT que la MRC a débuté la révision de son schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT que l'adoption d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) est une obligation que les MRC doivent rencontrer d'ici juin 2022;

CONSIDÉRANT que la MRC a résolu (résolution numéro 80-0319) de mener les travaux entourant la révision du schéma d'aménagement et de développement en y intégrant la réalisation du PRMHH et en y incluant les milieux naturels d'intérêt;

CONSIDÉRANT que cet exercice est en lien avec la vision stratégique de la MRC 2017-2032, laquelle vise à être un espace naturel habité dynamique et innovant;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT que les efforts de protection et de conservation des milieux naturels d'intérêt gagnent à être réalisés dans une vision régionale intégrée et concertée;

CONSIDÉRANT que le gouvernement provincial a pris des engagements internationaux en matière de protection de la biodiversité et de la lutte aux changements climatiques, notamment en ratifiant le protocole d'Aichi dont l'objectif 5 vise à réduire la fragmentation des territoires et dont l'objectif 11 prévoit la protection de 17 % du territoire en milieu terrestre, et que ces engagements ont été réitérés en 2013 dans les Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique;

CONSIDÉRANT que le régime de taxation municipale en vigueur freine le déploiement du réseau d'aires protégées en terres privées en imposant un fardeau financier aux groupes de conservation et en générant l'opposition du milieu municipal en raison de la perte de revenus fonciers;

CONSIDÉRANT que les aires protégées se retrouvent souvent en territoire non agricole où la municipalité pouvait avoir prévu certaines formes de développement;

CONSIDÉRANT que l'atteinte d'objectifs nationaux en matière de protection du territoire et de la biodiversité doit être supportée par l'ensemble de la collectivité québécoise et pas seulement par les groupes de conservation et certaines municipalités;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE
APPUYÉ PAR JACQUES DROLET
ET RÉSOLU :**

D'appuyer le projet de Corridor appalachien déposé au programme «Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril» qui vise à reconnaître les Montagnes Vertes du Nord comme un nouveau lieu prioritaire au Québec pour les espèces en péril.

De signifier l'intention de travailler en partenariat avec Corridor appalachien et l'ensemble des acteurs du milieu dans l'exercice d'identification, de protection et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt prévu dans le cadre des travaux de révision du schéma d'aménagement, afin de maximiser les ressources et les efforts de protection et de conservation des milieux naturels autour d'une vision régionale intégrée et concertée.

De réitérer la demande au gouvernement du Québec, formulée dans la résolution 495-1216, d'apporter des modifications législatives en matière d'aires protégées et de fiscalité municipale afin de ne pas pénaliser financièrement les municipalités où se concentrent les aires protégées en terres privées. De plus, de demander au gouvernement du Québec de compenser les municipalités pour la perte de potentiel de développement engendrée par les demandes d'aires protégées.

ADOPTÉ

ACTUALITÉS DU CLD

Monsieur Denis Beauchamp présente sommairement au conseil les points suivants :

- **COMPTE-RENDU DU CONCOURS OSENTREPRENDRE**

- Monsieur Beauchamp souligne le succès du Défi « *OSEntreprendre* », un concours québécois en entrepreneuriat, tenu le 3 avril où se sont réunis 15 participants en 7 différentes catégories.

	Catégories	Entreprises	Municipalités
1	Bioalimentaire	Ô deSève	Lac-Brome
2	Commerce	etPouf!	Farnham
3	Serv. entreprises	Essor environnement	Cowansville
4	Serv. individus	Trail Junkies	Bromont
5	Production	Spirister	Bromont
6	Innovations tech.	Edigo	Bromont
7	Coup de cœur	Le point Visible	Dunham

- **AVANCEMENT DU MANDAT ANTIGASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE**

- Madame Leslie Carbonneau, conseillère en développement agroalimentaire, informe les maires de l'état d'avancement du mandat antigaspillage alimentaire.
- Les maires sont invités à participer à l'activité *Réseautage en sécurité alimentaire* le 1^{er} mai prochain, à Lac-Brome.



N° de résolution
ou annotation

125-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

- INVITATION À L'ÉVÉNEMENT « L'ÉCONOMIE DE BROME-MISSISQUOI » ET L'AGA LE 29 AVRIL

- Monsieur Beauchamp invite tous les maires et conseillers à l'AGA du CLD et à l'événement « L'Économie de Brome-Missisquoi » le 29 avril prochain au Château Bromont.

NOMINATION À DEUX COMITÉS CONSULTATIFS DU CLD POUR 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
ET RÉSOLU**

De procéder à la nomination des membres ci-dessous aux comités consultatifs du CLD pour l'année 2019:

- Comité agroalimentaire : Madame Rachel Mahannah, présidente
- Comité d'investissement commun : Monsieur Julien Depelteau, membre
(représentant socio-économique local)

ADOPTÉ

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES DE DÉPLACEMENT TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Madame Julie Langevin présente les statistiques de déplacement du service de transport adapté et collectif. En somme, par rapport à l'année 2017, 2018 a été marquée par une augmentation de 37 % des déplacements en transport collectif et une diminution de 1 % des transports adaptés. La hausse en transport collectif est due principalement aux déplacements des employés de KDC.

126-0419

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC KNOWLTON DÉVELOPPEMENT CORPORATION INC. (KDC) POUR LA MOBILITÉ DE LEURS EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT que, conformément à la loi, la MRC a pris compétence en matière de transport adapté et collectif en 2008;

CONSIDÉRANT que la MRC a notamment comme objectif de développer le réseau de transport en commun sur son territoire afin d'accroître l'accès aux services et à l'emploi des collectivités locales;

CONSIDÉRANT que la présente entente se veut une solution relative aux déplacements de la main-d'œuvre travaillant spécifiquement au sein de l'entreprise;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un service de transport collectif assuré par la MRC, ce service sera offert à l'ensemble de la population de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que la présente entente vise la fourniture d'un transport collectif entre Cowansville ou les municipalités environnantes et la municipalité de l'entreprise, lequel sera assumé par un transporteur contractuellement lié à la MRC;

CONSIDÉRANT que l'entreprise est responsable d'acquitter la facture totale, la MRC s'engage à soustraire les revenus des usagers de cette facture (employés et non-employés);

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÉTREAULT
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU**

D'autoriser madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet, et monsieur Robert Desmarais, directeur général, à signer, au nom et pour le compte de la MRC, l'entente avec l'entreprise *Knowlton Développement Corporation inc.* (KDC) pour la fourniture d'un service de transport collectif pour les employés de l'entreprise.

ADOPTÉ

127-0419

MODIFICATION DE LA TARIFICATION DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2019

CONSIDÉRANT que les articles 48.24 et 48.41 de la *Loi sur les transports* prévoient que la tarification des usagers peut être modifiée par une résolution adoptée en ce sens par la MRC;

CONSIDÉRANT l'analyse tarifaire qui démontre que les tarifs en vigueur sont sous la moyenne des organismes des territoires voisins et des autres organismes comparables au Québec;



N° de résolution
ou annotation

128-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT que l'ensemble des coûts augmente;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
ET RÉSOLU**

D'augmenter la tarification du transport adapté et collectif, comme suit, à partir du 1^{er} juin 2019 :

- **3,00 \$** / déplacement dans une même municipalité;
- **4,50 \$** / déplacement entre deux municipalités;
- **15,50 \$** / déplacement en transport adapté hors territoire pour raison médicale seulement (Granby et Saint-Jean-sur-Richelieu);
- **6,50 \$** / déplacement pour les usagers en transport adapté de Bromont en direction de Granby.

ADOPTÉ

NOMINATION DES MEMBRES - COMITÉ D'ADMISSION POUR L'ÉLIGIBILITÉ AU TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT que, selon la politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports du Québec, le mandat des membres siégeant au comité d'admission du transport adapté est de deux ans;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres dudit comité d'admission a pris fin le 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK
ET RÉSOLU :**

De nommer les personnes suivantes au comité d'admission pour un prochain mandat s'étalant du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2020 :

- Représentante du réseau de la santé et des services sociaux :
 - Madame Vanessa Girouard, qui sera remplacée par monsieur Mathieu Dufresne durant son congé de maternité, soit de juillet 2019 à septembre 2020. (substitut : madame Marie-France Berthiaume).
- Représentante des personnes handicapées :
 - Madame Micheline Côté (substituts: madame Frances Champigny et monsieur Yvon Laguë).
- L'officier délégué :
 - Monsieur Eddy Michaud (substitut: madame Joëlle Gaudreau).

ADOPTÉ

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE DES PLASTIQUES DE FERME

Monsieur Desmarais souligne brièvement les résolutions adoptées par les MRC Roussillon et Le Haut-St-François appuyant la résolution de l'UPA Montérégie concernant la possibilité de mettre sur pied un projet montérégien pour la récupération et le recyclage des plastiques de ferme.

La MRC réalisera, à l'interne, un inventaire des fermes ayant recours aux plastiques de ferme sur le territoire de Brome-Missisquoi ainsi que les endroits équipés pour les traiter.

Ce dossier sera discuté de nouveau au comité de gestion des matières résiduelles.

INVITATION : INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS DE SANI-ÉCO

Monsieur Desmarais rappelle que les municipalités sont invitées à l'inauguration des nouvelles installations de Sani-Éco le 30 avril prochain et que le maire, le directeur général et un conseiller de chacune des municipalités peuvent confirmer leur présence par courriel à Madame Gagné à l'une des deux visites soit 13 h ou 15 h.

INVITATION AUX PORTES OUVERTES DE LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DE LA RÉGIE

Monsieur Desmarais rappelle que la RÉGIE fera une visite « privée » de la plate-forme de compostage et du site, pour les maires, directeurs généraux et conseillers, le vendredi 31 mai de 9 h à 10 h.



N° de résolution
ou annotation

129-0419

130-0419

131-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

De plus, il y aura des portes ouvertes pour la population le samedi 8 juin de 10 h à 14 h.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 458-33 – VILLE DE FARNHAM

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a transmis à la MRC le 16 avril 2019 le règlement 458-33 modifiant le règlement de zonage 458 ;

CONSIDÉRANT que le règlement vise à agrandir la zone I2-006 à même la zone P1-016 et d'y autoriser l'usage récréation (Piste cyclable) ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

De déclarer le règlement **458-33** de la Ville de Farnham **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÉOLUTION DE PPCMOI 2019-04-136 – VILLE DE SUTTON

CONSIDÉRANT que la Ville de Sutton a transmis à la MRC le 9 avril 2019 la résolution finale 2019-04-136 adoptée en vertu du règlement sur les PPCMOI numéro 220 ;

CONSIDÉRANT que le règlement vise à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale dans un projet intégré d'habitation existant, sis, sur le lot 5 663 837 afin de déroger aux normes actuelles de lotissement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE RHÉAUME
APPUYÉ PAR GUY GRAVEL
ET RÉSOLU:**

De déclarer la résolution finale **2019-04-136** de la Ville de Sutton **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard de ladite résolution.

ADOPTÉ

AIDE FINANCIÈRE POUR LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Monsieur Desmarais informe les maires que la MRC a reçu un montant de 144 622 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en guise d'aide financière liée à la légalisation du cannabis. Cette somme couvre l'année financière 2019 pour un montant de 71 657 \$ et l'année 2020 pour un montant de 72 965 \$. Les dépenses admissibles et les modalités de la reddition de compte ne sont pas encore arrêtées.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les événements récents survenus à Potton où 3 chiens ont attaqué et blessé très gravement une personne;

CONSIDÉRANT que la MRC a mis à jour son règlement (RM410) en 2017 concernant le contrôle des animaux dangereux;

CONSIDÉRANT que le nouveau règlement a été fait avec la collaboration des directeurs et greffiers municipaux, de policiers et de spécialistes du contrôle animal;

CONSIDÉRANT que 4 municipalités de la MRC n'ont toujours pas adopté la nouvelle version de ce règlement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR RICHARD BURCOMBE
ET RÉSOLU :**



N° de résolution
ou annotation

132-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

De demander à toutes les municipalités de la MRC d'adopter la nouvelle version 2017 du RM-410 concernant le contrôle des animaux, de planifier une campagne d'information pour informer la population et surtout les propriétaires d'animaux des règles de prévention qu'ils doivent respecter.

ADOPTÉ

NOUVEAU COORDONNATEUR RÉGIONAL EN INCENDIE

Monsieur Dorion informe les maires que monsieur Jean-Philippe Lagacé agira dorénavant à titre de coordonnateur régional en incendie. Celui-ci sera assisté par monsieur Maxime Roy pour la première année.

INTERVENTION INCENDIE VS PROXIMITÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

CONSIDÉRANT que conformément au Schéma révisé de couverture de risque, le *Service de sécurité incendie* (SSI) le plus près doit être impérativement appelé lors d'une intervention incendie et tous les SSI de la MRC doivent être réputés aptes à intervenir;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÉTREULT
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU :**

De demander aux directeurs des *Service de sécurité incendie* (SSI) de mettre en place impérativement l'action 46 d'ici la fin de l'année 2019 afin de se conformer aux exigences contenues au Schéma révisé de couverture de risque.

ADOPTÉ

MISE EN COMMUN DES ÉQUIPEMENTS DU PROGRAMME DE SAUVETAGE HORS RÉSEAU ROUTIER

Monsieur Dorion informe les maires que les équipements acquis par un service d'incendie dans le cadre du *Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors réseau routier* doivent être mis en commun gratuitement avec les autres services pour l'ensemble des municipalités de la MRC, nonobstant l'entité ayant acquis le tout.

Monsieur Dorion informe les maires qu'un protocole sera mis en place prochainement.

BILAN 2018 DE LA MALADIE DE LYME EN ESTRIE

Monsieur Desmarais souligne que le nombre de cas déclarés en Estrie s'est élevé à 90 en 2018 comparativement à 126 en 2017. L'Estrie et la Montérégie comptent pour 62 % des cas déclarés au Québec.

Au total 301 cas ont été déclarés en 2018 au Québec comparativement à 329 cas en 2017. Ce sont les territoires des MRC Brome-Missisquoi (55) et La Haute-Yamaska (26) qui regroupent 90 % des cas estriens. La diminution de cas de la maladie de Lyme en 2018 par rapport à 2017 peut s'expliquer de différentes façons :

- les nombreux épisodes de gel et dégel à l'hiver 2017-2018;
- les températures très chaudes de l'été 2018;
- la disponibilité des antibiotiques dans les pharmacies;
- une meilleure portée des conseils de préventions;
- campagnes d'information auprès du public et de nombreuses formations auprès de travailleurs ont été dispensées.

Pour poursuivre l'amélioration du bilan de santé, des actions en santé publique se poursuivront en 2019, comme l'amélioration de l'accès aux services, la formation et le soutien aux cliniciens et aux travailleurs, des activités de communication et de la recherche.

DÉMARCHE SUR L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

Les priorités en matière d'amélioration de la santé et du bien-être ont été identifiées pour les besoins en petite enfance, pour les jeunes, pour les adultes et pour les aînés. De plus, d'autres priorités ont été dégagées pour chacun des 6 pôles de la MRC.



N° de résolution
ou annotation

133-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

Afin d'organiser et de coordonner les travaux nécessaires pour élaborer des plans de mise en œuvre concrets, les organismes communautaires concernés, le réseau scolaire, le réseau de la santé et des services sociaux et les élus municipaux ainsi que le comité des services de santé de Brome-Missisquoi seront appelés à contribuer à la mise en œuvre des actions pour répondre à ces besoins.

COMITÉ DE SERVICE DE SANTÉ BROME-MISSISQUOI : COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA DÉMARCHE

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR PATRICK MELCHIOR
ET RÉSOLU :**

Que le comité des services de santé de Brome-Missisquoi agisse à titre de comité stratégique dans la démarche d'amélioration de la santé et du bien-être de la population de Brome-Missisquoi. Son rôle sera de porter et de reconnaître le modèle de gouvernance et soutenir et faciliter la mise en œuvre au plan politique.

ADOPTÉ

134-0419

PRÉFET AU COMITÉ DES PRÉSIDENTS DES TABLES DE CONCERTATION

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

Que le préfet de la MRC siège sur le comité des présidents des tables de concertation dans la démarche d'amélioration de la santé et du bien-être de la population de Brome-Missisquoi. Ce comité s'assure de faire circuler l'information entre les différentes tables de concertation, il développe une vision globale, oriente les travaux et fait des recommandations au comité stratégique.

ADOPTÉ

STRATÉGIE D'ATTRACTION: OBJETS PROMOTIONNELS

Depuis le lancement de la *Stratégie d'attraction* de Brome-Missisquoi le 21 mars, plusieurs demandes sont formulées pour se procurer des objets promotionnels (casquettes, tuques et t-shirts). Après discussion, les maires sont d'avis que la gestion de t-shirts peut être complexe avec les nombreuses tailles différentes, mais que les tuques et casquettes pourraient être intéressantes.

135-0419

STRATÉGIE D'ATTRACTION: CHARGÉ(E) DE PROJET DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION

CONSIDÉRANT que la pénurie de main-d'œuvre est une problématique majeure;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite demeurer une région dynamique et prospère et qu'elle a choisi de mettre de l'avant une stratégie d'attraction de jeunes familles et nouveaux travailleurs ambitieuse et agressive;

CONSIDÉRANT que l'élaboration de la Stratégie et des outils a débuté depuis neuf mois et qu'elle a nécessité énormément de travail de la part du personnel de la MRC et du CLD;

CONSIDÉRANT la qualité des outils produits, le succès du lancement le 21 mars et le calendrier de travail pour la diffusion et la production de nouveaux matériels pour la phase 1 qui se poursuit jusqu'en 2021;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible de poursuivre la Stratégie d'attraction à ce rythme avec le personnel en place;

CONSIDÉRANT qu'il est encore possible de revoir certaines activités prévues en 2019 afin de dégager une marge de manœuvre pour prioriser l'embauche d'une personne chargée de projet sans augmentation de la quote-part en 2019;

CONSIDÉRANT que le chargé(e) de projet aurait comme tâches de poursuivre la promotion et la mise en marché de la région, d'assurer au quotidien la gestion de la campagne d'attraction, de développer de nouvelles idées de mise en marché de la région, de dégager le personnel de la MRC et du CLD de plusieurs tâches, de préparer les événements et de saisir les opportunités de visibilités marketing avec les entreprises;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR PATRICK MELCHIOR
ET RÉSOLU :**

De procéder à l'ouverture d'un concours pour le poste de « Chargé(e) de projet de la stratégie d'attraction ».

ADOPTÉ

136-0419

**ADOPTION DU RAPPORT 2018-2019 : REGISTRE DES PROJETS DU PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) DE LA MONTÉRÉGIE**

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a été désignée à titre de MRC délégataire responsable de la gestion du PADF pour la Montérégie et qu'à cet égard a mandaté l'Agence forestière de la Montérégie à agir à titre de mandataire pour la livraison du programme et la reddition de compte annuelle auprès du MFFP;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme, les préfets et directeurs généraux des MRC délégataires doivent valider et approuver par signature le rapport annuel 2018-2019 : registre des projets du PADF;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

D'adopter le rapport annuel 2018-2019 : registre des projets du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), le tout tel que présenté séance tenante.

De transmettre le rapport à la Table des préfets de la Montérégie pour validation et approbation.

De transmettre le rapport au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), monsieur Pierre Dufour.

ADOPTÉ

137-0419

**OCTROI D'UN MANDAT À L'AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE POUR LA
LIVRAISON DU PROGRAMME PADF ET LA REDDITION DE COMPTE AUPRÈS DU MFFP
ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE SERVICE**

**IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU:**

D'octroyer un mandat à l'Agence forestière de la Montérégie afin d'agir à titre de mandataire pour la livraison du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), incluant le volet ministériel, et la reddition de compte annuelle et finale auprès du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

D'autoriser madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet, ainsi que monsieur Robert Desmarais, directeur général, à signer au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi l'*Entente de service* à intervenir avec l'Agence forestière de la Montérégie.

D'informer la Table des préfets de la Montérégie et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de ce mandat.

ADOPTÉ

138-0419

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES ENTENTES DE FINANCEMENT 2018-2019 AVEC
LES PROMOTEURS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE
DES FORÊTS (PADF) POUR TOUS LES PROJETS ACCEPTÉS**

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a été désignée par ses pairs comme délégataire désignée du Programme d'Aménagement durable des forêts (PADF) du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) pour sa région et qu'à cet égard, la MRC Brome-Missisquoi administre l'Entente de délégation concernant le PADF;

CONSIDÉRANT que le promoteur des deux projets retenus doit ratifier une entente de financement avec la MRC Brome-Missisquoi afin de recevoir le versement de son aide financière;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREAU
ET RÉSOLU:**

D'autoriser monsieur Robert Desmarais à signer, au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi, les ententes de financement 2018-2019 avec l'AFM pour les projets retenus dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2018-2019 et de procéder aux versements des sommes prévues aux ententes.

ADOPTÉ

139-0419

AUGMENTATION DE LA LIMITE DU FONDS MICROCRÉDIT

CONSIDÉRANT qu'un projet de Politique du fonds microcrédit a été soumis au comité d'investissement commun lors de la séance du 20 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que le comité d'investissement commun a résolu (*rés. n° 458-1216*) de recommander au conseil d'administration du CLD d'accepter ladite proposition;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du CLD a résolu d'accepter la recommandation du comité d'investissement commun (*rés. n° 3781-0217*);

CONSIDÉRANT que le plafond d'investissement dans le cadre de Prêts microcrédit est fixé à 75 000 \$;

CONSIDÉRANT que le plafond a été atteint;

CONSIDÉRANT que la MRC est l'organisme responsable des fonds d'investissement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR CLAUDE RHÉAUME
ET RÉSOLU :**

De procéder à l'augmentation de la limite du fonds microcrédit de la *Politique d'investissement commune FLI/FLS de la MRC Brome-Missisquoi* en vigueur à 125 000 \$. D'autoriser madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet, et monsieur Robert Desmarais, directeur général, à ratifier tout document afin de donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉ

140-0419

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA MRC AU PROJET VISION ATTRACTIVITÉ ESTRIE / CANTONS-DE-L'EST

CONSIDÉRANT que le projet « Vision attractivité Estrie/Cantons-de-l'Est » est une démarche collaborative de mobilisation et de concertation des citoyens et des acteurs socioéconomiques des Cantons-de-l'Est/Estrie pour inciter plus de gens à s'installer dans notre région et choisissent d'y rester;

CONSIDÉRANT le sommet régional « Vision Attractivité: l'avenir commence maintenant », tenu à Sherbrooke le 9 avril dernier où les 9 MRC de l'Estrie et près de 200 acteurs socioéconomiques et politiques fut présents;

CONSIDÉRANT que la démarche Vision Attractivité englobe les MRC Brome-Missisquoi et La Haute-Yamaska qui font partie du territoire touristique des Cantons-de-l'Est et du territoire administratif de la Montérégie;

CONSIDÉRANT les retombées économiques et sociales du projet, la MRC Brome-Missisquoi s'est engagée à y contribuer financièrement ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR JACQUES DROLET
ET RÉSOLU:**

D'autoriser le paiement de la contribution de la MRC au projet Vision Attractivité Estrie/Cantons-de-l'Est au montant de 36 337 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses



N° de résolution
ou annotation

141-0419

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

STRATÉGIE D'ATTRACTION : AUTORISATION DE PROCÉDER AU 2^E PAIEMENT POUR LES OUTILS PROMOTIONNELS ET LA GESTION DE LA CAMPAGNE D'ATTRACTION

CONSIDÉRANT que la MRC a octroyé le mandat à la firme *Visages Régionaux* pour la réalisation des outils promotionnels, la gestion de la campagne d'attractivité et la déclinaison de l'image de marque dans le cadre du déploiement de sa Stratégie d'attraction de nouvelles populations;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU:**

De procéder au paiement du 2^e versement à la firme *Visages Régionaux*, au montant de 23 454,90 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de service.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses

142-0419

COMPTES À PAYER AU 16 AVRIL 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU :**

D'entériner les dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 16 avril, à savoir:

COMPTES À PAYER - 11 MARS AU 16 AVRIL 2019	
ÉDIFICE	
Canac (rallonges électriques)	28,24 \$
Distributions Nouvelle-France (essuie-main, papier hygiénique, mouchoirs, essuie-tout, savon à main)	577,32 \$
Hydro-Québec (13 février au 12 mars 2019)	2 301,00 \$
IGA L.A. Daigneault (lait et crème pour le café, biscuits)	73,75 \$
Maison de la Pomme (jus de pomme pour les réunions)	50,00 \$
Plomberie BM (réparer l'urinoir près du transport et le robinet de la salle du café)	205,24 \$
Service de Café Van Houte inc. (trois caisses de café)	246,20 \$
Sous-total	3 481,75 \$
ADMINISTRATION	
AGFMQ (renouvellement juin 2019 à mai 2020: Cynthia Jacob)	344,93 \$
Alix, Johanne (compte de dépenses de mars)	15,58 \$
BuroPro Citation (fournitures de bureau)	238,55 \$
Claude, Martin (compte de dépenses de mars)	56,84 \$
CLD Brome-Missisquoi (chèque fait par erreur au nom de la MRC)	1 915,72 \$
COMAQ (formation vente pour taxes le 17 avril: Johanne Alix)	649,61 \$
COMAQ (formation vente pour taxes le 17 avril: Vanessa Couillard)	534,63 \$
Couillard Vanessa (compte de dépenses de mars incluant cotisation au Barreau)	1 774,07 \$
Desmarais, Robert (compte de dépenses de mars)	417,48 \$
Dionne-Raymond, Sylvie (compte de dépenses de mars)	88,69 \$
Falardeau, Brigitte (compte de dépenses de mars)	24,50 \$
Groupe CT (lecture compteurs photocopieurs IRA-4251 et IR-7565)	513,36 \$
Groupe Therrien Couture (formation droit municipal-Francis Dorion)	68,99 \$
Purolator (Courrier)	5,37 \$
Restaurant La Couquerie (buffet pour la rencontre des DG le 12 mars)	352,86 \$
Union des Municipalités du Québec (cotisation annuelle et carrefour du capital humain)	2 835,94 \$
Veilleux, Andrée (compte de dépenses de janvier à mars)	150,88 \$
Vidéotron Ltée (internet et lignes téléphoniques: mars)	322,07 \$
Sous-total	10 310,07 \$
STRATÉGIE D'ATTRACTION ET IMMIGRATION	
9282-7203 Québec inc. (lancement stratégie d'attraction: musique)	402,41 \$
Acoustix Québec (lancement stratégie d'attraction: sonorisation, éclairage et 4 sections de rideaux noirs auto-portants)	2 244,89 \$
À l'abordage Microbrasserie (Bière lancement)	275,94 \$
Atelier la Fleuriste (lancement stratégie d'attraction: fleurs)	356,43 \$
Brevages Sencha Kombucha inc. (21 bouteilles kombucha)	120,72 \$
Bureau eu Gros (fourchettes en bois lancement)	78,74 \$
Collège de Maisonneuve (conférences diversité cult.-Sutton, C'Ville, Bedford, Farnham, L-B)	6 007,45 \$
Corboz, Joffrey (vidéo lancement)	800,00 \$
Demirjian-Gaupin, Véronique (location d'une maison à Bedford pour un tournage)	578,00 \$
Diablement Bon inc. (buffet lancement)	1 437,19 \$
Domaine du Ridge (vin lancement)	386,32 \$
Durand-Groulx, Géraldine (guide du nouvel arrivant)	3 828,66 \$
Farnham Ale & Lager inc. (Bière lancement)	195,49 \$
Gamma HD inc. (location d'une caméra pour le lancement du 21 mars)	172,46 \$
Gaulin, Jean-Christophe (lancement stratégie d'attraction: musicien)	150,00 \$
Imprimerie Dumaine inc. (Impression cartes postales et guide proprio immigration)	1 057,77 \$
Léon Courville, Vigneron (12 bouteilles de vin lancement)	186,26 \$
Lettrage Graphico-Tech (lancement stratégie d'attraction: 3 affiches 24 x 36)	166,71 \$
LG Chabot (autocollants, sous-verres, encarts, chevalets de table)	1 294,22 \$
Lizotte, Catherine (compte de dépenses de mars)	463,59 \$
Malga (lancement stratégie d'attraction: affiches et tissu)	674,38 \$
Maison de la famille des Frontières (groupe Focus à Bedford: service de garderie)	70,00 \$
Nova Envirocom (assiettes)	102,07 \$
Promostock (lancement stratégie d'attraction: T-shirts, casquettes et tuques)	3 866,61 \$
Purolator (courrier)	5,90 \$
Rabot D. Bois (aimants personnalisés)	217,98 \$
Restaurant La couquerie (Lancement et collation rencontres municipalités)	599,03 \$
Rhubarbelle inc. (Bouteilles rhubarbelle lancement)	228,69 \$
Schmit-Craan, Michel-Anthony (animation de la web série: tournages 5, 6, 7 et 8)	1 750,00 \$
Service de traiteur Beulah inc. (buffet lancement)	505,89 \$
Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska (entente de services programme de mobilisation-diversité: 3e versement)	2 190,00 \$
Swennen, Lucie (Traduction charte, guide, etc immigration)	2 314,38 \$
Szymanski, Tania (dépenses lancement)	90,19 \$
Vaisseleur (lancement stratégie d'attraction: nappes, verres, pichets et bacs)	876,53 \$
Val Caudalies vignobles et cidrerie	213,58 \$
Sous-total	33 908,48 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Bromont (service TPI janv, fév, mars 2019)	8 407,96 \$
Novicom 2000 Inc. (ligne fixe internet HV CAUCA Bedford: avril)	71,48 \$
Restaurant St-Hubert Express (repas pour le comité de sécurité publique)	103,48 \$
Sous-total	8 582,92 \$
TRANSPORT COLLECTIF & ADAPTÉ	
Bourgeois Graph-ICC inc. (contrat annuel logiciel de transport "Parcours": mars 2019 à février 2020)	648,81 \$
Grenier, Isabelle (compte de dépenses de mars)	28,52 \$
Michaud, Eddy (compte de dépenses de février et mars)	98,00 \$
MRC Memhrémagog (déplacement formation Trois-Rivières Julie Langevin)	35,28 \$
Taxi A-B (1er au 28 mars 2019)	21 252,85 \$
Taxi Bedford (4 au 31 mars 2019)	10 025,00 \$
Taxi Farnham (3 au 30 mars 2019)	3 625,75 \$
UTACQ (adhésion 2019)	350,00 \$
Vidéotron (lignes téléphoniques du transport)	90,92 \$
Sous-total	36 155,13 \$
ÉVALUATION	
BuroPro Citation (un classeur quatre tiroirs 18 x 36)	956,59 \$
Dufresne, Daniel (compte de dépenses de mars)	83,00 \$
Fonds registre foncier du Qc (mutations de mars)	296,00 \$
Garage Gilbert Tardif (Versa 2012: remorquage et batterie)	323,35 \$
Lafrance, Christian (compte de dépenses de mars)	105,71 \$
Nadeau, Christine (compte de dépenses de mars)	35,00 \$
Purolator (courrier)	5,37 \$
William Evans, Thomas (remboursement payé en trop pour la demande de révision)	100,00 \$
Sous-total	1 905,02 \$
AMÉNAGEMENT - SHQ - PGMR	
AARQ (congrès 10-11-12 avril - Nacim Khennache)	511,64 \$
Fédération Québécoise des municipalités (formation Francis)	224,20 \$
Grimard, Nathalie (compte de dépenses de mars)	322,78 \$
ICI Médias (annonces journal pour mars: compostage en français et en anglais)	952,00 \$
ICI Médias (annonces journal pour mars: compostage en français et en anglais)	952,00 \$
IGA L.A. Daigneault (jus et pommes pour la rencontre des écocentres)	15,96 \$
IGA L.A. Daigneault (buffet pour la formation des écocentres)	204,58 \$
Labrie, Pier-Philippe (compte de dépenses de mars)	126,46 \$
Laurentide Re/Sources (formation RDD pour les écocentres: 20 mars 2019)	1 063,52 \$
Ordre de urbanistes du Québec (cotisation Nathalie Grimard)	688,00 \$
P-1438496 (programme PAD)	8 725,46 \$
Restaurant St-Hubert Express (repas pour le comité d'aménagement)	86,81 \$
The Record (annonces journal: ouverture des écocentres)	344,93 \$
Sous-total	14 218,34 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Les Mille Lieux (caractérisation des paysages)	9 657,90 \$
Sous-total	9 657,90 \$
COURS D'EAU	
AGRCQ (Colloque 3-4-5 avril Simon et Véronique)	1 034,78 \$
Lajeunesse Simon (compte de dépenses de mars)	278,43 \$
Ministre des Finances (certificat d'autorisation / MDDELCC: C.E. 46 et 46A du Morpions)	3 396,00 \$
Sauvé, Véronique (comptes de dépenses de mars)	137,86 \$
Vinci Consultants (honoraires conception gestion eaux pluviales)	3 556,18 \$
Sous-total	8 403,25 \$
CARRIÈRES ET SABLIERES	
Dufresne-Morin, Alex (compte de dépenses de mars)	541,04 \$
Géomont (Données Lidar)	3 448,03 \$
Sous-total	3 989,07 \$
TOTAL DES DÉPARTEMENTS	
Sous-total	130 611,93 \$
DÉPENSES PRÉAUTORISÉES PAR LE CONSEIL	
AON Hewitt (Fonds de pension des employés - février)	13 224,02 \$
Ascenseurs Lumar inc. (contrat d'entretien - mars)	189,71 \$
Bedford Ville (formation pompiers volet 3)	4 539,55 \$
Bromont (salaires et dépenses écocentre: octobre et novembre 2018)	4 188,99 \$
CLD B-M (Quote-Parts 2019 - versement #1)	527 804,00 \$
Dunham (formation pompiers Volet 3)	3 730,55 \$
Entrée chez soi Brome-Missisquoi (pacte BM 2018 - 2e & 3e versements - Action logement-hébergement social)	5 224,00 \$
Entreprises D. Pinette (dégivrage 2018-2019: paiement de mars)	1 125,00 \$
Farnham (formation pompiers volet 3)	4 890,00 \$
Fonds de Solidarité FTQ (REER FTQ -part employé seulement-février)	389,44 \$
Kuizin Studio (conception graphique guide d'accueil immigration)	12 014,89 \$
La Capitale, assurances et gestion du patrimoine (assurances collectives: avril)	10 197,16 \$
Laliberté Pierre (programmes SHQ)	827,82 \$
Leroux Beaudry Picard & Ass. (gérance service évaluation - janv et avril)	11 293,10 \$
Nicholson Building Maintenance (conciergerie pour mars)	3 063,80 \$
PG Solutions inc. (soutien informatique logiciel évaluation: avril à juin 2019)	7 323,91 \$
Productions Arborescence inc. (websérie stratégie d'attraction - épisode "Les Brasseurs")	2 874,38 \$
Promenades de L'Estrie (contrat transport adapté pour avril)	14 398,99 \$
Remises club social-Janv., fév., mars (CLD Brome-Missisquoi)	59,00 \$
Remises provinciales et fédérales (fév.)	47 095,69 \$
Retraite Québec (régime de retraite des élus municipaux - janvier et février)	1 402,20 \$
Rémunération et bénéfices marginaux (février)	150 079,37 \$
Transports scolaires Viens (contrat transport adapté pour avril)	14 767,30 \$
Visages Régionaux (campagne ciblée immigration: clientèle de Montréal)	15 809,06 \$
Visages Régionaux (campagne d'attractivité territoriale)	45 990,00 \$
Vitalité Freilighsburg (pacte BM 2018 - Versement final - Marchés fermier et de Noël)	2 000,00 \$
TOTAL DÉPENSES PRÉAUTORISÉES	904 501,93 \$
TOTAL DU MOIS	1 035 113,86 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 13-1218 (MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-0500)
CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES FINANCES,
DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET
D'OCTROYER DES CONTRATS AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir certaines dispositions du règlement d'origine numéro 08-0500, notamment afin d'augmenter le montant de dépenses autorisé;

143-0419



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné et que le projet de règlement a été régulièrement présenté conformément à l'article 445 du *Code municipal* lors de la séance du 18 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR RICHARD BURCOMBE
ET RÉSOLU:**

D'adopter le règlement 13-1218, tel que présenté séance tenante, le tout conformément à la Loi.
ADOPTÉ

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE D'ALBERT SANTERRE

Les maires sont invités à la cérémonie en mémoire d'Albert Santerre le 30 mai prochain à Saint-Ignace-de-Stanbridge à compter de 16 h 30 où le nouveau nom du centre communautaire sera dévoilé par la municipalité. De plus, la MRC honorera le dévouement exceptionnel d'Albert Santerre en procédant à la plantation d'un érable à sucre et au dévoilement d'une plaque commémorative en sa mémoire.

144-0419

CONSULTATION ENTOURANT LE PROJET DE CHANGER LE NOM AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST EN CELUI D'AUTOROUTE JEAN LAPIERRE

CONSIDÉRANT la correspondance acheminée par la Commission de toponymie concernant le projet de changer le nom d'un tronçon de l'Autoroute des Cantons-de-l'Est en celui d'Autoroute Jean Lapierre;

CONSIDÉRANT que la dénomination « Autoroute des Cantons-de-l'Est » est très évocatrice et permet de « publiciser » la région des Cantons-de-l'Est auprès de la population de la région de Montréal, d'autant plus que la MRC et les Cantons de l'Est sont actuellement très actifs en matière de mise en valeur de nos territoires et de nos attraits par nos stratégies d'attraction de nouvelles populations;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil saluent la carrière remarquable et le travail exceptionnel accompli par monsieur Jean Lapierre;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREAU
ET RÉSOLU:**

De signifier à la Commission de toponymie du Québec, pour les motifs soulevés plus haut, que le conseil des maires propose plutôt de nommer une autre route en la mémoire de Jean Lapierre, par exemple l'importante route 112 qui traverse son ancien comté.

ADOPTÉ

CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION POUR LE VERRE

Le maire de Frelighsburg se questionne sur la disponibilité de bac pour récupérer le verre.

145-0419

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DOMMAGES CAUSÉS PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT les conséquences de plus en plus graves et néfastes des changements climatiques sur les infrastructures municipales, notamment au niveau de la voirie;

CONSIDÉRANT que les municipalités doivent défrayer des montants importants afin de réparer les dommages causés sur leurs infrastructures;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR CLAUDE RHÉAUME
ET RÉSOLU:**

De demander au gouvernement du Québec d'offrir une aide financière à toutes les municipalités afin que celles-ci puissent adéquatement restaurer les nombreux dommages causés sur leurs infrastructures municipales par les événements météorologiques exceptionnels de l'hiver 2018-2019.

De demander à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de faire front commun sur ce dossier afin de venir en aide aux municipalités.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

146-0419

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

HOMMAGE À FRANCES CHAMPIGNY

CONSIDÉRANT que madame Frances Champigny s'implique bénévolement depuis des années en défendant intensément la cause des personnes handicapées physiques et le concept d'accessibilité universelle;

CONSIDÉRANT qu'elle milite pour l'accessibilité accrue des bâtiments, et l'adaptation des logements locatifs, des commerces et des lieux publics de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT son dévouement auprès de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi en tant que présidente;

CONSIDÉRANT qu'elle milite pour l'accessibilité accrue des bâtiments, et l'adaptation des logements locatifs, des commerces et des lieux publics de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT son rôle conseil de premiers plans comme membre au sein du comité en transport adapté et collectif de la MRC depuis la prise en charge du transport adapté en 2008;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

De féliciter chaleureusement madame Frances Champigny pour la réception du *Prix hommage bénévolat-Québec : s'adapter à la différence* et pour souligner son exceptionnel dévouement à faire de Brome-Missisquoi une région plus inclusive, ouverte et accessible à l'ensemble des personnes à mobilité réduite, dont les aînées et les jeunes familles.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est présentée.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ

147-0419


Sylvie Dionne-Raymond, préfet


M^e Vanessa Couillard, greffière

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.